



Commission du transport en commun

Procès-verbal 11

le mercredi 19 février 2020

9 h 30

salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par la Commission.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par la Commission.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 26 février 2020 dans le Rapport No 4 de la Commission du transport en commun.*

Présents :

Président : Conseiller A. Hubley

Vice-président : Conseiller J. Cloutier

Conseillers: R. Brockington, G. Gower, T. Kavanagh C. McKenney
J. Sudds, T. Tierney

Membre Publiques : A. Carricato, L. Williams, S. Wright-Gilbert

Absent :

Membre Publique M. Olsen (confirmé à l'avance)

Les conseillers M. Fleury, J. Harder, R. King, M. Luloff, C.A. Meehan et S. Menard sont également présents.

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal 8 de la réunion du mercredi 20 novembre 2019, le procès-verbal 9 de la réunion extraordinaire du mercredi 18 décembre 2019 et le procès-verbal 10 de la réunion extraordinaire du jeudi 23 janvier 2020 de la Commission du transport en commun sont adoptés.

COMMUNICATIONS - RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

- OCC 19-19 - Rapports d'entretien relatifs aux problèmes de porte de l'O-Train
- OCC 21-19 - Fiabilité du service d'autobus d'OC Transpo
- OCC 24-19 - Para Transpo – transport en commun gratuit pour les aînés
- TTC 06-19 - Demande de données sur le nombre d'usagers du TLR et des autobus et d'informations sur les perturbations du service du TLR et sur les mesures correctives prises
- TTC 07-19 - Coût du report de l'augmentation des tarifs de transport en commun proposés dans le budget 2020
- TTC 08-19 - Publicité dans les stations du TLR et à bord des trains
- TTC 09-19 - Cerner la demande pour les services de Para Transpo et les coûts de nouveaux autobus adaptés
- TTC 10-19 - Faisabilité de la mise en œuvre d'une proposition du Comité du transport des aînés d'Ottawa : « Sélection de la journée de gratuité du transport en commun pour les personnes âgées »

- TTC 11-19 - Incidences opérationnelles et répercussions financières de l'allongement de la période de validité des correspondances de 90 à 120 minutes
- TTC 13-19 - Demande de données sur les circuits connexion, fréquents et rapides desservant les parcs-o-bus eagleson, fallowfield et trim

PRÉSENTATION

1. SERVICE DE PARA TRANSPO - MISE À JOUR

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Le vice-président Jean Cloutier commence en présentant la motion suivante pour qu'un compte rendu verbal puisse être fait sans que le personnel ait à déposer un rapport écrit distinct sur la mise à jour et le compte rendu :

MOTION N^o CTC 2019 11/01

Motion du Commissaire J. Cloutier :

QUE, conformément au paragraphe 89(3) et à l'alinéa 83(4)a du *Règlement de procédure*, la Commission du transport en commun suspende les Règles de procédure afin de recevoir le compte-rendu verbal du directeur général et du personnel de la Direction générale des transports sur le *service de Para Transpo* à sa réunion d'aujourd'hui, et dispense le personnel de l'obligation de déposer un rapport écrit distinct sur ces compte-rendu verbal et présentation.

ADOPTÉE

Les membres de la Commission assistent à une brève présentation PowerPoint de M. Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun, Direction générale des transports, sur les services en ligne de Para Transpo. Il parle entre autres des réservations pour le lendemain et des

annulations au moyen du nouveau formulaire Web (disponible à partir du 21 février), des cartes PRESTO, de Para Transpo et du renforcement de la capacité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Les questions posées au personnel portent notamment sur les points abordés dans la présentation et sur la hiérarchisation des réservations par téléphone et en ligne; la facilité de réservation et d'annulation en ligne; la capacité du personnel actuel à composer avec la nouvelle demande; les temps d'attente dans le système; la comparaison avec des municipalités semblables; les commentaires des clients et le suivi; les délais pour l'intégration au système PRESTO; les facteurs de fluctuation de la demande; la possibilité de gratuité pour les aînés le mercredi (comme le fait OC Transpo); et l'optimisation des services, de façon générale.

La Commission reçoit ensuite les intervenants suivants, qui parlent de leur expérience et des problèmes rencontrés avec le service de Para Transpo :

- M. Ryan Lythall;
- M. Kyle Humphrey;
- M. John Redins;
- M^{me} Sally Thomas.

Par la suite, les membres de la Commission discutent des annulations injustifiées de tiers; de l'existence ou non d'un lien entre le système de réservations et le Centre d'information sur le transport en commun d'OC Transpo; de la configuration des taxis (dispositifs de retenue, et confort et sécurité des clients); des mesures d'adaptation prévues pour les animaux d'assistance; des façons de réduire au minimum le temps que prennent les chauffeurs à préparer les bordereaux de Para Transpo (pour diminuer les temps d'attente); et de la nécessité d'améliorer les communications avec les partenaires qui donnent régulièrement de la rétroaction et d'obtenir encore plus de commentaires. Au terme des discussions, la Commission PREND ACTE du compte rendu verbal et de la présentation à titre d'information.

**AGENT DE VÉRIFICATION
DE LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE DU TRAIN LÉGER**

2. AGENT DE VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ
RÉGLEMENTAIRE DU TRAIN LÉGER – RAPPORT ANNUEL

ACS2020-OCC-TRA-0002

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT :

Que la Commission du transport en commun recommande que le Conseil prenne connaissance du Rapport annuel de l'Agent de vérification de la conformité réglementaire du train léger, ci-joint comme le Document 1.

Au début de la réunion, le président Allan Hubley présente M. Sam Berrada, agent de vérification de la conformité réglementaire du train léger. Avant que la Commission examine ce point, M. Rick O'Connor, greffier municipal, indique que M. Berrada était responsable des rapports sur le programme de réglementation en matière de sécurité du réseau de train léger. Il précise que le rapport qui sera examiné couvre la période depuis la mise en service du train léger, et que le prochain portera sur une année de service complète. M. John Manconi, directeur général des Transports, est également présent pour répondre aux questions.

Dans sa présentation PowerPoint détaillée, M. Berrada donne un aperçu de son rapport, décrit le contexte réglementaire et son mandat et travail en tant qu'agent, parle des principes et des activités de surveillance, résume les constats jusqu'à maintenant, et communique les prochaines étapes. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Les questions posées à M. Berrada et les discussions des membres portent sur les constats du rapport et les points abordés dans la présentation. Au terme des discussions, la recommandation du rapport est présentée à la Commission et ADOPTÉE telle quelle.

SERVICES DES TRANSPORTS

PLANIFICATION DES TRANSPORTS

3. PLAN D'AFFAIRES DU SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN 2020

ACS2020-TSD-TS-0001

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT :

Que la Commission du transport en commun reçoive le Plan d'affaires du Service de transport en commun 2020 à titre d'information.

M. John Manconi, directeur général des Transports, prend brièvement la parole pour présenter ce point, et le personnel répond ensuite aux questions des membres de la Commission. M. Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun, Direction générale des transports, et M. Michael Morgan, directeur, Programme de construction du train léger, Direction générale des transports, sont également présents pour répondre aux questions.

Le conseiller Riley Brockington présente la motion suivante, en précisant qu'il estime important que la Commission *entérine et approuve* le plan d'activités plutôt que de simplement en *prendre acte* à titre d'information :

MOTION N^o CTC 2019 11/02

Motion du Commissaire R. Brockington :

Que la Commission du transport en commun supprime les mots « reçoive » et « à titre d'information » de la recommandation du rapport et insère le mot « approuve » à la place du mot « reçoive ».

ADOPTÉE

La Commission reçoit les intervenants du public suivants :

- M. Raymond Leury, président, Electric Vehicle Council of Ottawa, donne une présentation PowerPoint* pour insister sur l'importance des autobus électriques.
- M. Alex Cullen, Conseil sur le vieillissement, demande à la Commission d'envisager d'offrir aux aînés la possibilité de choisir leur journée de gratuité du transport en commun.

[La présentation est conservée au greffe municipal.]*

Les questions posées au personnel et les discussions portent sur les points soulevés par les intervenants ainsi que sur le remplacement des véhicules au diésel durant leur cycle de vie et l'électrification future du parc d'autobus; les difficultés avec les technologies électriques actuelles; les autres carburants; les occasions dont il faut tirer profit auprès d'Hydro Ottawa et des autres ordres de gouvernement; les mesures de rendement et la création d'un comité directeur pour obtenir de la rétroaction; le marketing du nouveau service multimodal; l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre; la production, dans les délais prévus, de rapports sur les mesures de rendement et les progrès réalisés dans les technologies électriques; l'absentéisme; l'amélioration des correspondances avec la Société de transport de l'Outaouais; l'application d'une optique d'équité des genres à tous les projets; et la préservation des arbres lors des travaux de l'Étape 2 du projet de train léger.

Au terme des discussions, la recommandation du rapport est présentée à la Commission et ADOPTÉE dans sa version modifiée par la motion n° TTC 2019 11/02, avec les directives au personnel ci-dessous.

Que la Commission du transport en commun approuve le Plan d'affaires du Service de transport en commun 2020.

ADOPTÉE, telle que modifiée

DIRECTIVES AU PERSONNEL

- Présenter un rapport intérimaire sur le projet pilote des autobus électriques au début de 2021.
- Accélérer le rapport financier sur l'électrification des autobus qui porte sur la transition vers l'achat de nouveaux autobus électriques (étant entendu que nous poursuivrons avec nos autobus diesel neufs et en service jusqu'à la fin de leur cycle de vie).

- Indiquer le nombre et le type d'autobus en attente d'achat (déjà approuvés dans notre budget), et les nouveaux autobus dont l'achat est prévu dans le budget 2021 et le budget 2022.

SERVICES DES TRANSPORTS - MISE À JOUR VERBALE

4. MISE À JOUR SUR LA LIGNE DE LA CONFÉDÉRATION ET LE SERVICE D'AUTOBUS

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

M. John Manconi, directeur général des Transports, prend brièvement la parole pour présenter ce point, et souligne que M. Peter Lauch, directeur général, Groupe de transport Rideau/Rideau Transit Maintenance, et M. Matthew Slade, directeur de projet pour les travaux de construction du train léger, EllisDon, sont aussi présents. De la Direction générale des transports sont également présents M. Troy Charter, directeur, Opérations du transport en commun, M. Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun et M. Michael Morgan, directeur, Programme de construction du train léger, pour faire le point avec M. Lauch sur les changements concernant la Ligne de la Confédération et le service d'autobus depuis la dernière réunion de la Commission du transport en commun ainsi que pour répondre aux questions.

Les nouvelles, ainsi que les discussions des membres de la Commission, portent notamment sur l'engagement du personnel à faire le point toutes les deux semaines, entre autres sur les mesures de rendement; les problèmes actuels avec le système de gestion et de contrôle des trains et le système de régulateur de bord des véhicules du train léger; les défaillances du mécanisme d'ouverture des portes et les problèmes d'aiguillage; la formation d'étincelles et les problèmes électriques; le système de freinage et les crevaisons; les questionnements quant aux causes temporaires et profondes des problèmes ci-dessus; le service d'autobus et l'horaire de la ligne R1; les problèmes avec les panneaux indicateurs; les mises à niveau de logiciels et les tests d'assurance de la qualité; les changements au quai de la station Tunney's Pasture et les améliorations à la station Blair; les problèmes

récurrents d'odeurs dans les stations Rideau et Parlement; l'accessibilité (bris d'ascenseurs); les effets en aval des retards; la nécessité d'améliorer les communications avec la clientèle et de faciliter l'accès à l'information et aux données sur les déplacements; l'engagement du Groupe de transport Rideau à fournir une réponse écrite aux questions posées plus tôt par les membres de la Commission; et le maintien du gel des tarifs récemment approuvé par le Conseil.

Au terme des discussions, la Commission PREND ACTE de la présentation à titre d'information.

MOTIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UN AVIS

CONSEILLÈRE T. KANANAGH

5. **SYSTÈME D'APPLI CONVIVIALE INTÉGRANT LES TECHNOLOGIES GPS À BORD DES AUTOBUS AFIN DE FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS EXACTS SUR L'ENDROIT OÙ SE TROUVENT LES AUTOBUS ET LES ANNULATIONS**

ACS2020-OCC-TRA-0003

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT :

Que la Commission du transport en commun recommande au Conseil municipal d'approuver qu'en 2020, OC Transpo accorde la priorité à l'installation d'un système d'appli conviviale intégrant les technologies GPS fiable à bord de tous les autobus afin de fournir aux usagers du transport en commun des renseignements exacts sur l'endroit où se trouvent les autobus et les annulations.

Prenant la parole pour présenter sa motion, la commissaire Theresa Kavanagh explique qu'elle ne demande pas à OC Transpo de concevoir une application avec GPS, mais plutôt de rendre ses données plus facilement accessibles en vue

de simplifier le développement d'une telle application, pour améliorer le service à la clientèle.

La Commission reçoit M. Justin Kelly, qui exprime son appui au projet. Il souligne qu'il est important de rendre les données en temps réel disponibles, et recommande la tenue de consultations à grande échelle.

Les commissaires discutent de la nécessité d'améliorer la disponibilité des données, de différentes initiatives d'échange d'idées, comme un marathon de programmation, pour créer une application utilisant les données ouvertes, et des mesures à prendre pour que l'application soit compatible avec les systèmes de Para Transpo.

M. John Manconi, directeur général des Transports, fait part de son appui à la motion et indique que le projet pourrait, à son avis, se concrétiser dans le cadre du plan de travail de la Direction générale. Il précise également que des discussions ont eu lieu avec BlackBerry et qu'Ottawa pourrait servir de ville-pilote pour ce projet, le tout à faible coût pour la Ville.

Au terme des discussions, la commissaire Kavanagh remercie M. Kelly et le conseiller Fleury pour leur travail sur ce dossier. La recommandation du rapport est ensuite présentée à la Commission et ADOPTÉE telle quelle.

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL

SERVICES AU CONSEIL MUNICIPAL ET AUX COMITÉS

6. RAPPORT DE SITUATION – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DE LA COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 7 FÉVRIER 2020

ACS2019-OCC-TRA-0002

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT :

Que la Commission du transport en commun prenne connaissance du présent rapport.

REÇUE

LEVÉE DE LA SÉANCE

La réunion s'est levée à 14 h 28.

Coordonnateur de la Commission

Président